

# CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

Délibération n° 2023/14

## PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS DE LA CCI DE L'YONNE

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre, à neuf heures, à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale en présentiel et en visioconférence, avec un vote dématérialisé, sous la présidence de Thierry CADEVILLE.

### Membres titulaires ayant voté

Pascal BAILLY ; Anthony BALOUZET ; Didier BARJOT ; Pierre BELBENOIT ; Thierry CADEVILLE ; Georges CARLIERE ; Xavier CELLARD du SORDET ; Didier CHAPUIS ; Pascal CHAROT ; Laurence DERBECQ ; Emmanuel DUBOIS ; Sylvain DUVAL ; Nicolas GARNERONE ; Sophie GRCEVIC ; Alain LAPLAUD ; Elisabeth LEBEAU-COSTA ; Stéphanie LOUAULT ; Yann PICARD ; Marc MANDRAY ; Ghislaine MOREAU ; François-Xavier NAULOT ; Florence PICHOL ; Frédérique RADE ; Sylvie SIDOU.

### Membres titulaires n'ayant pas voté

Clément BAILLY ; Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT ; Alain GENET ; Karine GAUFFRENET ; Kouider HAFID ; Frédérique LECOMTE ; Pascal LEROUX ; Nicolas PLANTIER ; Sylvie RAMISSE ; Stéphane TURPIN.

NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES ELUS CCI YONNE		
TOTAL	EN EXERCICE	AYANT PARTICIPE AU VOTE
<b>36</b>	<b>34</b>	<b>24</b>
QUORUM	MAJORITE ABSOLUE	
<b>18</b>	<b>13</b>	

**ASSEMBLEE GENERALE**

**17 novembre 2023** – A AuxR\_Lab, en présentiel et en visioconférence

Mandature 2022- 2026

**DELIBERATION n° 2023 / 14**



**CCI YONNE**

## EXPOSE DES MOTIFS

Le Programme Pluriannuel d'Investissements (annexé aux présentes) est présenté à l'assemblée générale, chaque année, avec le Budget Primitif.

Le Programme Pluriannuel de la Chambre est réactualisé et affiné au fil du temps et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le Programme Pluriannuel d'Investissements prévoit les investissements pris en compte dans le Budget Rectificatif 2023, et les estimations jusqu'en 2026. Il prévoit notamment sur 3 ans :

- Les travaux de maintenance de nos infrastructures,
- Le programme de transformation de la Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois avec la réhabilitation du B02, B4 bis, B1 & B3
- Les projets de développement futurs avec l'étude de faisabilité et rentabilité de panneaux photovoltaïques.

## DELIBERATION

**CONSIDERANT** la décision du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 20 septembre 2023

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne du 30 octobre 2023,

Après avoir entendu

- la présentation du Directeur Général,
- l'avis de la Commission des Finances,

\*\*\*

**L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 17 novembre 2023 et consultée par voie électronique, à échéance du 22 novembre 2023 à 23 h 30**

**APPROUVE** le Programme Pluriannuel d'Investissements présenté ce jour et joint au projet de délibération.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIVIT :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

LA SECRETAIRE  
GHISLAINE MOREAU



LE PRESIDENT  
THIERRY CADEVILLE

